



N°46 – NUMERO SPECIAL du 9 mars 2020

ELECTIONS MUNICIPALES

Comme il le fait depuis plusieurs décennies, le Comité Directeur du Foyer Laïque de Saint-Marc s'est adressé aux candidats aux élections municipales de mars 2020. Il ne s'est pas adressé à la liste du Rassemblement National, parti politique dont les valeurs sont opposées à celles du Foyer. Créés à l'initiative des habitants des quartiers brestois, les patronages et foyer laïques sont reconnus dans le rôle socio-éducatif qu'ils exercent.

Acteur historique de la vie sociale du quartier de Saint-Marc, le Foyer Laïque est porteur de valeurs, conformément à son projet éducatif, qui l'ont conduit depuis près de 40 ans à partager avec la ville de Brest des objectifs de développement à travers des conventions.

Nous avons présenté, en quelques lignes, notre manière d'agir ou nos positions dans les domaines qui sont les nôtres et nous avons interrogé les candidats.

Nous avons pris l'engagement auprès des listes que nous diffuserions les réponses à tous nos adhérents, sans bien évidemment influencer sur le choix de chacun. Ce sera aussi un moyen pour les responsables associatifs que nous sommes d'interpeller les élu(e)s le moment venu si les engagements ne sont pas tenus ...

Nous avons demandé une réponse pour le 9 mars et avons reçu 6 réponses.

Nous remercions les candidats qui ont fait l'effort de prendre le temps de nous informer de leurs intentions et regrettons l'absence de réponses de certains candidats qui souvent flattent les responsables associatifs pour toutes les actions réalisées au service des habitants mais qui le moment venu ne s'engagent pas ... Une des réponses a été faite de façon plus globale vous la retrouverez en fin de document. Une réponse est arrivée hors délais nous l'avons mise également en fin de document.

LES RELATIONS ENTRE LA VILLE ET LES ASSOCIATIONS

La position du Foyer :

Depuis une quarantaine d'années, les relations entre les associations gérant et animant un équipement collectif de quartier comme le nôtre et la ville de Brest sont régies par une convention d'objectifs et de moyens qui précise les droits et les obligations réciproques des deux parties. Ces conventions suivent approximativement le rythme des échéances électorales municipales. Celle en vigueur actuellement vient à échéance en 2021. Les Patronages et Foyer Laïques, animés principalement par des bénévoles, réclament un traitement plus équitable et une meilleure transparence sur les conditions d'attribution des subventions. Nous souhaitons que nos associations soient subventionnées en termes de moyens de base pour ce qu'elles sont et suivant des critères à définir, et communs à tous pour ce qu'elles font.

Reposant sur des citoyens bénévoles, les relations conventionnelles entraînent des procédures de plus en plus complexes en termes de tâches matérielles et administratives supposant des compétences techniques qui ne sont pas les leurs, induisant le recours à des services professionnels (comptabilité, RH, législation, etc), dont les coûts grèvent les budgets. L'emprise croissante du temps administratif se fait au détriment du terrain et/ou du travail correspondant aux missions des structures.

Question :

Comment envisagez-vous les relations entre votre équipe politique et les associations d'éducation populaire comme la nôtre ? Comment imaginez-vous que des missions puissent être confiées à des associations, que l'utilisation des deniers publics soit vérifiée, sans surcharger les bénévoles associatifs et décourager l'engagement citoyen ?

BREST A VENIR - Pierre Yves CADALEN

Nous souhaitons instaurer des relations aussi proches que possible, de confiance mutuelle et de respect afin de parvenir à un travail commun efficace et permettant à chaque personne de jouer pleinement son rôle en limitant au possible le côté administratif qui prend trop de temps. Nous envisageons des partenariats plus poussés entre associations et éducation nationale, et nous soutiendrons les associations locales afin de permettre au « tissu associatif » de reprendre son essor.

MARCHONS POUR BREST – Marc COATANEA

Nous souhaitons que le mandat qui s'ouvre soit celui de la confiance retrouvée entre les élus et les responsables associatifs que vous êtes. Nous avons pris l'engagement de soutenir et de donner de la reconnaissance et de la visibilité aux associations et fédérations d'éducation populaire qui œuvrent sur nos quartiers.

Nous savons que les conventions des EQ arrivent à échéance en 2021, nous avons donc une année pour établir ensemble les champs d'action que nous souhaitons ensemble investir.

- Nous signerons « la charte d'engagement réciproque » pour donner une éthique et un cadre à nos relations, que nous définirons sous le signe de la coopération.
- Nous savons que vous avez besoin de visibilité, nos conventions s'engageront sur 3 ans, même si nous échangerons chaque année.

Les principes d'équité et de transparence prévaudront à l'élaboration de critères objectifs et mesurables des subventions. Chaque année, une évaluation des actions au regard des objectifs déterminés ensemble lors de la signature de la convention sera conduite.

BREST AU CŒUR – François CUILLANDRE

Vous avez souhaité m'interroger, comme vous le faites avec les autres candidates et candidats aux élections municipales porteurs des mêmes valeurs républicaines qui nous sont communes, sur

plusieurs points concernant le foyer laïque, la ville de Brest et aussi la vie des habitantes et habitants dans le quartier de Saint Marc.

J'ai proposé de rencontrer chacune des fédérations d'éducation populaire, accompagnée d'associations qui leur sont affiliées. Cette rencontre avec les Francas a eu lieu le [.....]. Cet échange d'environ 1 heure a porté notamment sur l'importance que revêtent aux yeux de la ville les fédérations et les associations d'éducation populaire, telle que la vôtre. Sur l'importance dans le futur mandat de la réaffirmation de cet attachement et du soutien que nous apporterons à ces fédérations et associations. Elles sont au cœur de notre projet brestois.

Avant de répondre plus précisément à vos interrogations, je voudrais, comme je l'ai fait lors de la dernière réunion de ce mandat du conseil de développement réunissant la ville, les associations animant les équipements de quartier et les fédérations d'éducation populaires présentes à Brest, et dans mon courrier aux administratrices et administrateurs de la Maison de quartier de Lambézellec, saluer l'engagement bénévole. Les milliers de Brestoises et de Brestois qui chaque semaine donnent, bénévolement et de manière altruiste, de leur temps pour les faire vivre et les animer, dans des domaines aussi divers que l'éducation populaire, le sport, la culture, les solidarités...sont une vraie force pour notre ville.

Je tenais aussi à rappeler l'importance, dans tous les quartiers, des associations comme la vôtre. C'est d'ailleurs le sens du soutien fort de la ville à l'éducation populaire qui a représenté, ce mandat, plus de 30 millions d'euros, uniquement pour ce qui concerne le fonctionnement. S'y rajoute la mise à disposition de dizaines de milliers de m2 de locaux pour la plupart municipaux. Ainsi que les aides techniques et autres soutiens que nous apportons à de nombreuses initiatives. Ce financement est l'une des conséquences de l'engagement pluri annuel que nous avons avec les 23 équipements de quartier, dont nous sommes le principal financeur. C'est pour la ville un réel choix de priorité de vous permettre de mener, dans tous les quartiers et donc ici, dans le quartier de Saint-Marc, de nombreuses actions pour les habitantes et habitants.

La convention qui lie la ville et chacun des équipements de quartier va être renouvelée dans les prochains mois. C'est une convention pluriannuelle qui prend aussi en compte l'obligation légale pour la ville de l'annualité budgétaire. Dans le programme que je propose aux Brestoises et aux Brestois, avec mon équipe, nous avons souhaité la mise en place d'un pacte financier avec les associations d'éducation populaire. Ce pacte viendra compléter les nouvelles conventions et donner l'orientation que nous voulons pour le mandat.

BREST LA LISTE CITOYENNE – Emmanuelle LE PORS

Les relations entre notre équipe politique et les associations d'éducation populaire comme la vôtre seront de l'ordre de la coopération, car nous partageons un but commun de faire vivre les différents quartiers de notre ville par l'organisation d'activités régulières et d'animations ponctuelles, le tout en vue de développer une culture commune via l'échange de savoirs et de pratiques. Face à l'individualisation croissante de notre société, le lien social de proximité que vous incarnez au quotidien est indispensable, et nous ferons tout notre possible pour en prendre soin ! Ensuite, nous tenons à dire qu'actuellement les subventions publiques destinées aux associations sont attribuées par des élu·e·s avec des montants arbitraires, et selon des négociations qui manquent parfois de transparence...

De notre côté, nous sommes convaincu·e·s que le nouveau modèle de gouvernance que nous souhaitons mettre en place sur la ville de Brest permettra aux associations de solliciter plus facilement des subventions (même de fonctionnement), le tout via un processus juste et démocratique. Enfin, nous comprenons votre exaspération face à la part croissante des tâches administratives (secrétariat, comptabilité, demande de subvention, réponses aux appels à projets, etc), qui nécessitent toujours davantage de temps et d'argent au détriment du concret et de votre raison d'être. En effet, en tant que liste sans étiquette composée de simples habitant·e·s qui se présentent pour la première fois à une élection de leur vie, nous subissons également de plein

fouet une lourdeur bureaucratique qui profite aux partis politiques bien en place, alors que nous avons avancé en découvrant au fur et à mesure les nombreuses démarches administratives à effectuer, les obligations légales auxquelles se conformer, les dépenses obligatoires à prévoir, tout cela au détriment du temps passé auprès des Brestoises-es...

Par conséquent, si nous en avons l'occasion, nous sommes déterminés à agir localement face à la complexité croissante de notre société.

BREST ECOLOGIE SOLIDARITES – Ronan PICHON

Le foyer laïque de Saint-Marc est un acteur historique de l'animation sociale du quartier et porte des valeurs auxquelles nous sommes très sensibles. Nous défendons une vision de la société qui vise à l'émancipation individuelle et collective. Les structures comme la vôtre participent à l'épanouissement de l'individu, à la formation d'un·e citoyen·ne libre et responsable, dans une société de progrès social et par l'éducation populaire/

Les responsables associatifs doivent chaque jour répondre à des obligations réglementaires, fiscales, sociales, économiques, managériales, matérielles, souvent complexes pour un monde associatif constitué à 90 % de bénévoles, et pour 65 % disposant d'un budget inférieur à 10 000 €. Dans ce contexte, il est parfois en difficulté pour se maintenir et se renouveler.

Les associations sont pourtant au premier plan dans la lutte contre la précarité, dans l'accompagnement des publics les plus fragiles, dans la préservation de l'environnement et la promotion du dialogue interculturel. Les relations avec la collectivité ne sont pas toujours simples, elles sont très sectorisées et n'aboutissent pas toujours ni à une véritable co-construction des politiques ni à une bonne compréhension des enjeux et à une confiance dans l'exercice des missions confiées.

C'est avant tout un changement de méthode de travail que la liste Brest Écologie Solidarités propose aux associations : La Ville de Brest soutient à ce jour 1300 associations (sur les 4400 recensées par la Préfecture). Nous souhaitons valoriser l'éducation populaire, travailler sur l'accompagnement du secteur associatif, la formation et la montée en compétence, dans un contexte de sécurité budgétaire.

Nous souhaitons créer des Assemblées de la Vie associative établissant des échanges réguliers entre les élu·e-s, les services intervenant dans ce domaine et les associations, afin de pouvoir mieux appréhender leurs situations et leurs besoins, et dans le but de créer les conditions nécessaires à des conventionnements renouvelés, adaptés et pérennes. La vitalité du secteur associatif en général est un indicateur de la bonne santé d'un territoire. Nous devons être vigilants quant à l'essoufflement de l'engagement bénévole et susciter les nouvelles vocations, auprès des jeunes notamment ; cela veut dire trouver le bon équilibre entre les nécessaires demandes et les prérequis dus à la professionnalisation du secteur, au rôle d'intérêt général des associations et à la spécificité du statut de bénévole, en reconnaissant l'apport de ceux-ci au territoire.

LES RYTHMES SCOLAIRES ET L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

La position du Foyer

Dans nos pays, la vie des enfants, celle des familles et des organisations sociales est structurée par la manière dont est organisée l'école.

Depuis 50 ans, les travaux des chrono-biologistes convergent sur l'essentiel en la matière : nous connaissons les capacités d'attention des jeunes enfants, nous savons leurs besoins veille/sommeil, nous savons les rythmes les plus propices aux apprentissages.

Et pourtant, ces réformes successives ne parviennent ni à garantir la réussite éducative à tous les enfants, ni même à leur permettre d'acquérir les compétences jugées indispensables à l'exercice de leur citoyenneté...

A peine installée, la réforme de 2013 des rythmes éducatifs pour les enfants d'âge primaire en France est déjà bousculée et déconstruite, sans même que ses effets, positifs ou non, puissent être mesurés.

Fin 2011, de nombreux mouvements d'éducation populaire, d'organisations syndicales et de maires signaient « *l'appel de Bobigny – vers un grand projet national pour l'enfance et la jeunesse* » qui prévoyait en particulier d'alléger la journée et d'adapter le travail scolaire aux temps favorables aux apprentissages et également de refuser la semaine de quatre jours.

A Brest, les écoles publiques sont actuellement aux rythmes de 4,5 jours/semaine.

Depuis 1982, tous les temps d'accueil périscolaires des deux écoles de Kérisbian et Jacques Kerhoas sont assurés par convention avec la ville par le Foyer Laïque. Les moyens financiers accordés par la ville correspondent aux compléments des participations des parents et de la CAF.

Question :

Avez-vous l'intention de maintenir le principe actuel des quatre jours et demi d'enseignement ou souhaitez-vous le changer et, le cas échéant, comment ?

Avez-vous un avis sur l'intérêt éducatif de l'actuelle organisation des rythmes pour les enfants et un avis sur les interventions des professionnels qui les encadrent ?

Maintiendrez-vous les dispositions d'accueil périscolaires actuellement en vigueur sur les deux écoles proches de notre association ?

BREST A VENIR – Pierre Yves CADALEN

Nous envisageons un retour à 4 jours en maintenant toutes les heures d'animations actuelles. Notre souhait est de « transformer » les heures de TAP en heures « d'interventions Mairie » afin de nouer des partenariats entre associations et éducation nationale, de façon à créer davantage de liens entre les écoles et les structures de quartiers. Cela nous semble plus favorable à un meilleur maillage territorial et permettrait à toutes les écoles d'y avoir également accès. Les structures de quartiers pourront apporter leurs connaissances dans différents domaines (sports, arts, jardinage, sciences, philosophie, géographie, histoire... selon les animateurs), dans le cadre des projets pédagogiques des écoles. Ces partenariats seront des temps justifiés par des objectifs d'apprentissage communs entre enseignants et intervenants.

L'éducation est un tout à nos yeux, c'est pourquoi éducation nationale et éducation populaire doivent œuvrer à un même but, celui de l'émancipation des citoyens. Afin d'y parvenir, il nous semble donc essentiel que les différents acteurs œuvrant à l'éducation travaillent ensemble, s'entraînant mutuellement et tissant des liens forts permettant des passerelles entre « la classe » et « les loisirs ».

A l'heure actuelle, les 4 jours 1/2 ne nous satisfont pas pour plusieurs raisons :

- Les 3/4 d'heure en fin de journée ne permettent pas de mener des activités ambitieuses.
- Il y a de grandes inégalités sur le territoire de la commune selon les encadrements mis en place (accueil par les structures de quartiers / accueil par les animateurs mairie). Nous ne jetons pas la pierre à ceux qui y participent. Ils font de leur mieux avec peu de moyens, peu de formations, des horaires de travail indécents et des statuts précaires qui n'encouragent pas.
- La mixité sociale auparavant observée dans les structures de quartier sur les mercredis a reculé, nous souhaitons la reconquérir.

Nous souhaiterions donc concourir au retour d'une plus grande mixité sociale dans les structures d'accueils en tissant les liens écoles/structures de quartiers. Cela permettra de faire découvrir à tous les enfants de Brest une pluralité de disciplines et de connaissances tout en renforçant les structures de quartiers. Le développement de ces interventions d'animateurs des structures de quartiers dans les écoles (avec l'accord de l'EN, donc passage d'agrément auprès des CPC de la ville) permettra également de pérenniser les emplois dans les structures de quartiers.

Par ailleurs, sur les temps de midi-deux, les partenariats mis en place entre les écoles et les structures de quartiers pourront être maintenus, ainsi que sur les temps de garderie du matin ou

du soir (nous laisserons la place au bénévolat pour ceux et celles qui souhaiteraient poursuivre leur engagement).

Concernant les animateurs Mairie, nous souhaitons également revoir les emplois du temps afin de retrouver des emplois du temps décentés et non des « gruyères ». Auparavant, il existait des roulements « garderie du matin / midi » et « midi / garderie du soir » : nous souhaiterions les remettre en place. Par ailleurs, toujours dans l'optique de maintenir la totalité des heures d'animation, nous envisageons d'autres partenariats entre animateurs mairie et école, afin par exemple, d'aider à l'encadrement de la piscine (discipline obligatoire mais parfois impossible à mettre en place dans les écoles en raison d'un manque de parents accompagnateurs) ou encore d'encadrement de BCD dans les écoles (nous avons de belles BCD, mais personne pour les ranger, pour faire emprunter les livres, pour les faire vivre...) ou encore dans les salles informatiques...

Nous souhaitons que le travail d'animateur soit reconnu comme un réel travail, et à ce titre, que les animateurs et animatrices soient respectés. Les titularisations sur des temps partiels de 62% maximum, avec des journées à trous, ne sont pas un avenir que l'on peut souhaiter. Les animateurs et animatrices doivent pouvoir vivre dignement de leur travail. Toutes ces propositions seront discutées avec les personnes concernées afin de permettre à chacun et chacune d'exceller dans ses domaines de prédilection.

MARCHONS POUR BREST – Marc COATANEA

Nous souhaitons lancer une nouvelle concertation pour là aussi donner de la stabilité sur 6 ans. Nous engagerons ainsi une concertation entre les partenaires, familles et professionnels (enseignants, animateurs, ATSEM, médecins scolaires) de septembre 2020 à janvier 2021 afin de débattre de ce grand sujet et des TAP.

Objectifs : prendre en compte l'intérêt de l'enfant et le respect des impératifs des familles et des personnels. À l'issue de cette consultation, un vote sur les propositions retenues sera organisé, pour une mise en œuvre dès la rentrée 2021. Le principe des temps d'activités périscolaires offre des opportunités de découverte pour les élèves. Nous les conserverons d'une manière ou d'une autre selon la consultation initiée autour des rythmes scolaires. Les temps de la pause méridienne peuvent également être un support intéressant dans ce cadre.

Jusqu'à échéance de la convention et du résultat de la concertation sur le rythme scolaire, cela reste à l'identique. Au-delà de cette échéance nous souhaitons avoir avec vous un travail collaboratif pour construire le nouveau dispositif. Nous affirmons dans notre programme un souci de qualité, d'innovation en matière de « mode de garde » des enfants pour un accès aux loisirs éducatifs de qualité, que nous porterons ensemble. Nous croyons à l'intelligence collective pour imaginer les solutions les plus adaptées aux besoins.

BREST AU CŒUR – François CUILANDRE

Concernant l'éducation, nous maintiendrons la semaine de 4 jours ½. L'ensemble des chronobiologistes s'accordent sur le fait que la régularité des 5 matinées de classe est propice aux meilleurs apprentissages scolaires. Ce rythme s'adapte aux besoins des enfants et permet une meilleure concentration. Nous travaillons pour que l'ensemble des enfants ait accès à des activités de qualité dans les différents temps de leur journée et de leur semaine. Ce choix politique fort, nous le faisons dans l'objectif de réduire les inégalités sociales et de favoriser la réussite de tous les enfants. Suite au décret Blanquer, nous avons dû procéder à une modification de notre organisation. Nous avons alors souhaité continuer le travail partenarial afin d'améliorer cette dernière. Plusieurs décisions ont été prises comme la titularisation de 35 postes, l'augmentation du forfait versé aux associations, réaffirmation et renforcement des conventionnements avec les 4 structures en gestion directe.

BREST LA LISTE CITOYENNE – Emmanuelle LE PORS

En l'absence de programme politique détaillé sur chaque thématique, nous n'avons pas l'intention de revenir sur la répartition des rythmes scolaires ? De plus, un sondage organisé par des parents d'élèves du public en Mars 2019 (auprès de 42 écoles et 2440 parents) a montré qu'une majorité d'entre-eux (58,7 %) sont en faveur de la semaine de 4 jours et demi.

Concernant les TAP (Temps d'Activités Périscolaires), leur récente évolution avec une durée plus courte depuis le début d'année scolaire (sur 4 jours au lieu de 2) ne semble pas toujours adaptée aux activités, au rythme des enfants et complique l'organisation du personnel de la Mairie. Pour y remédier, nous pensons mettre ce sujet à l'ordre du jour d'une Assemblée Citoyenne composée de 50 habitant·e-s tiré·e-s au sort afin qu'il soit redébatu dans l'intérêt de tou·te·s (enfants, parents, animateur·rice-s, enseignant·e-s, accompagnateur·rice-s, etc).

BREST ECOLOGIE SOLIDARITES – Ronan PICHON

La liste Brest Écologie Solidarités défend un rythme scolaire basé sur les cinq matinées d'enseignement. La liste Brest Écologie Solidarités ne reviendra pas - sauf modification de la loi - sur ce principe au cours de ce mandat. Il n'y a certes toujours pas d'évaluation officielle de l'Éducation nationale entre 4 jours et 4,5 jours et c'est regrettable. Bien souvent, ce retour à 4 jours est un choix fait par des adultes privilégiant la plupart du temps des questions organisationnelles. Mais en aucun cas un choix privilégiant l'intérêt de l'enfant. Et nombre de spécialistes, dont les chercheurs de l'OCDE, soulignent que la concentration des heures de classes sur 4 jours seulement pénalise les enfants des milieux les plus défavorisés. Cependant, l'organisation actuelle de la semaine scolaire ne donne pas satisfaction, ni aux parents, ni aux professionnels (enseignants, associations, ...), ni aux enfants. Nous voulons revenir dès la rentrée 2020 aux "jours longs/jours courts", et entamer dès mars 2020 une réflexion sur l'organisation de la semaine scolaire en associant l'ensemble des acteurs. Pour la révision du PEC, qui doit entrer en vigueur à la rentrée 2022, nous lancerons une co-construction, avec les personnels de l'éducation nationale, les parents d'élèves, les agents municipaux et les acteurs associatifs et de l'éducation populaire pour définir une organisation du temps éducatif qui respectera ces 5 matinées de temps scolaire et visera à proposer des TAP de qualité (accès pour tous à la culture, au sport, au numérique, aux enjeux de la transition, langue et culture de Bretagne ...). Tous les scénarios d'organisation possible et respectant ces deux règles seront discutés. La question du financement sera bien entendu une question qui devra être traitée, là encore le mode de financement actuel n'est pas satisfaisant. La question financière fera bien sûr partie des discussions dans la mise en place d'un nouveau système d'organisation des TAP, il est cependant difficile à ce stade de chiffrer ce coût puisqu'il n'appartient pas à une municipalité de définir un projet pédagogique, ce rôle appartient aux acteurs de l'école : éducation populaire, associations,... Mais, nous sommes conscients qu'organiser des TAP de qualité a un coût. Nous n'avons par ailleurs aucune intention de supprimer les dispositifs d'accueil périscolaire dans aucune école, ni Kerhoas, ni Kérisbian, ni ailleurs.

LES TEMPS EXTRASCOLAIRES

La position du Foyer

Dans le domaine du temps libre des enfants, le Foyer entend poursuivre ses actions éducatives. Le temps des vacances est de notre point de vue une période éducative à part entière. Des moyens doivent être accordés pour répondre aux besoins des enfants qui ne partent pas ou peu en vacances et en particulier ceux issus de familles ayant de faibles ressources. Le coût des séjours est un élément discriminatoire.

Question :

Comment envisagez-vous la structuration au niveau de la ville de Brest de ce temps social et éducatif ? Et quels sont les moyens que vous pourriez accorder aux départs en vacances des enfants appartenant à ces familles aux moyens financiers précaires?

BREST A VENIR – Pierre Yves CADALEN

L'accueil périscolaire concernera toujours 3 temps : garderie du matin / midi / garderie du soir ; le mercredi journée complète / samedi et les vacances scolaires

Sur les temps d'accueil périscolaire les lundis-mardis-jeudis-vendredis, nous aurons des équipes d'animateurs afin d'assurer l'encadrement. Les participations bénévoles des associations pourront se poursuivre, les partenariats sur le temps du midi se poursuivront également selon la volonté des personnes impliquées.

Sur les mercredis et les samedis, l'accueil pourra se faire sur la matinée ou sur la journée complète. Les structures de quartiers et les CLSH seront libres d'organiser les activités. Nous chercherons cependant à les intégrer au PEDT de façon à tisser davantage de liens entre les différents lieux d'éducation.

Sur les temps de vacances scolaires, les structures de quartiers et les CLSH seront encouragés à poursuivre les activités actuellement proposées, que ce soient les activités sportives, artistiques, scientifiques... actuellement menées dans les structures ; que ce soient les mini-camps ou les séjours organisés à destination des enfants, des adolescents ou des adultes. En ce qui concerne les départs en vacances des enfants de familles dans la précarité, nous soutiendrons les actions du CDAS et du CCAS.

MARCHONS POUR BREST ! – Marc COATANEA

Les temps péri ou extra scolaires sont tous deux des temps de loisirs éducatifs qui doivent être accessibles au plus grand nombre. Ce sera une priorité de soutien dans le cadre du conventionnement.

BREST LA LISTE CITOYENNE – Emmanuelle LE PORS

Nous sommes d'accord sur le fait que les vacances scolaires sont des périodes éducatives à part entière, et qu'il faut permettre à chacun-e d'en profiter pleinement, sans que les ressources (ou l'absence de ressources) des parents soit un frein au fait de vivre des expériences d'ouverture sur le monde.

BREST ECOLOGIE SOLIDARITES – Ronan PICHON

Le départ en vacances collectives hors du cadre familial est une expérience riche d'autonomie et de découverte pour les enfants. Nous entendons soutenir l'organisation de séjours collectifs pour mineurs et veiller à ce que la question financière ne représente pas un obstacle aux départs. Outre une aide financière de la Ville, nous faciliterons l'accès des familles aux aides disponibles (CAF, Département, CCAS,...)

LA RECONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE DE KERISBIAN

La position du Foyer

La ville de Brest envisage de reconstruire l'école sur la partie du terrain entre l'actuel groupe scolaire et les locaux du Foyer Laïque avec une liaison plus directe entre les deux ensembles. Cette restructuration globale de l'équipement collectif de quartier est jugée préférable à toute autre par les acteurs éducatifs. Le projet est actuellement au niveau de la désignation du maître d'œuvre.

Question :

Envisagez-vous le maintien de ce projet sous la forme actuelle et comment envisagez-vous la poursuite de la concertation entre les différentes parties concernées ?

BREST A VENIR – Pierre Yves CADALEN

Plusieurs propositions de plans avaient été faites, et sur les 3 ou 4, l'un des plans avait retenu l'attention de l'équipe pédagogique et de l'équipe d'animation, faisant l'unanimité... la Mairie a donc imposé un autre plan. Nous reprendrons les échanges au moment où ils ont dérapé : sur le plan qui faisait l'unanimité. Nous étudierons pourquoi il n'a pas été retenu. Y a-t-il de réelles raisons (impossibilités dans la construction ? Prix de construction ? Manque de place sur le terrain ?). Ou est-ce une énième décision imposée par une Mairie qui a toujours eu raison pour tout le monde en faisant semblant de prendre l'avis des gens ? La reconstruction nous semble certainement préférable et souhaitable (l'ensemble des écoles de Brest date des années 50-60 et ne correspondent plus aux normes). Dans le cas d'une reconstruction, l'avis de l'équipe pédagogique doit primer sur l'avis de l'équipe municipale car ce sont les personnes qui auront l'usage des locaux qui savent le mieux ce dont ils ont besoin afin de travailler dans de bonnes conditions matérielles.

Remarque du Bureau du Foyer Laïque sur l'avis formulé par la liste CADALEN sur ce sujet :

Le scénario retenu pour la reconstruction du groupe scolaire est le seul qui prévoit le rapprochement des deux structures Foyer/Ecole et qui convient aux responsables du Foyer.

Certes le projet retenu n'a pas fait l'unanimité mais il a reçu l'assentiment de beaucoup d'acteurs et d'actrices dont l'équipe d'animation du Foyer pour qui les nombreux déplacements entre les différents sites sont actuellement préjudiciables aux intérêts des enfants.

MARCHONS POUR BREST ! – Marc COATANEA

Il nous paraît cohérent de poursuivre puisque le projet est co-porté par l'école/FLSM/ville et qu'il sert l'intérêt des brestois. Nous maintenons donc le projet.

BREST AU CŒUR – François CUILLANDRE

Vous évoquez dans votre courrier 2 sujets auxquels vous êtes attachés, l'école publique et les pratiques sportives. Concernant le groupe scolaire public de Kerisbian, après avoir fait le constat de l'impossibilité, tant en matière de coûts que d'usages, d'une rénovation de ces locaux scolaires, nous avons choisi de construire un groupe scolaire neuf, prenant en compte les enjeux éducatifs, les enjeux urbains et les enjeux climatiques. Malheureusement, aucun des projets architecturaux qui nous ont été proposés, ne répondaient suffisamment à ces enjeux. Cela nous a conduits à relancer la consultation des architectes. Et nous entendons bien à ce que demain, un nouveau groupe scolaire public soit ouvert pour les enfants de ce quartier. Cet engagement figure à notre programme. Bien entendu d'ici à son ouverture, nous serons attentifs à l'état du bâtiment actuel, afin que l'école s'y déroule dans de bonnes conditions.

Tout au long de ce projet, le dialogue avec les partenaires éducatifs et de quartier de la ville, se poursuivra. Comme dans tous projets, il nous faudra faire des choix, mais je suis convaincu que nous pourrons faire du groupe scolaire public de Kerisbian, une belle illustration de la priorité éducative de la ville de Brest, de la priorité que nous entendons continuer de donner à nos écoles publiques, dans un contexte où le gouvernement et la majorité parlementaire En Marche, décident que les communes devront financer plus fortement l'enseignement privé.

BREST LA LISTE CITOYENNE – Emmanuelle LE PORS

Si ce projet immobilier vous convient dans sa forme actuelle, nous ne voyons absolument aucune raison pour y faire la moindre ingérence. De la même façon, si la manière dont la concertation a été menée entre les différentes parties concernées (votre association, enseignant-e-s, accompagnateur-ric-e-s, élèves, parents, etc) vous satisfait pleinement jusqu'à présent, cette dernière sera maintenue telle quelle.

BREST ECOLOGIE SOLIDARITES – Ronan PICHON

Oui, le projet sera poursuivi, nous proposerons à chaque partie prenante de continuer à suivre attentivement, à chaque étape, les avancées du projet avec le maître d'œuvre pour s'assurer de la bonne adaptation aux besoins.

LA GRATUITE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

La position du Foyer :

La ville de Brest met gratuitement à la disposition des associations sportives toutes ses installations.

Question

Quelles sont vos intentions en termes d'utilisation des installations sportives par les associations ?

BREST A VENIR – Pierre Yves CADALEN

La gratuité actuelle sera maintenue.

MARCHONS POUR BREST ! – Marc COATANEA

La gratuité sera maintenue. C'est un facteur de développement et d'accès à la pratique d'activités physiques et sportives pour tous qui nous paraît important au regard des besoins pour la santé avec une pratique régulière à tous âges de la vie.

BREST AU COEUR – François CUILLANDRE

Nous maintiendrons l'accès gratuit pour les associations aux équipements sportifs de la ville. Cette gratuité n'est pas remise en cause. Nous devons toutefois œuvrer ensemble sur 2 points : l'utilisation réelle des créneaux associatifs réservés et la facturation aux adhérents à une activité sportive de ces locaux au motif que la ville ferait payer l'usage de ses équipements. Ces 2 pratiques existent, de manière très minoritaires fort heureusement, et je souhaite que nous puissions, ensemble, ville et associations, les faire disparaître totalement. Cela participera à renforcer les pratiques sportives des brestoises et des brestois.

Concernant les équipements sportifs, nous engagerons un audit énergétique et d'usage permettant d'engager un programme de renforcement et d'amélioration des équipements sportifs brestoises, de salle et de plein air.

BREST LA LISTE CITOYENNE – Emmanuelle LE PORS

Comme vous l'avez sans doute déjà compris grâce à nos réponses précédentes, par défaut nous ne toucherons pas sciemment à l'équilibre actuel construit depuis plusieurs mandats, la nouveauté majeure étant qu'à partir de 2021 les décisions ne seront plus imposées du haut vers le bas (comme c'est le cas actuellement), mais émergeront plutôt du bas (c'est à dire directement des habitant·e·s). Par conséquent, il nous est impossible de prévoir quel sera l'impact de ce fonctionnement inédit en France sur la politique de mise à disposition des installations sportives publiques au profit des associations Brestoises. Après, nous pensons qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter sur ce sujet puisque, depuis nos débuts en 2018, nous militons pour promouvoir les Communs, les terrains et bâtiments publics étant un bel exemple de biens Communs qui doivent être accessibles au plus grand nombre dans l'idéal.

BREST ECOLOGIE SOLIDARITES – Ronan PICHON

L'accès gratuit aux installations sportives sera maintenu. Pour ce qui est des équipements sportifs, Brest a un déficit en matière d'équipements sportifs, et certains existants ont besoin de rénovation. La liste Brest Écologie Solidarités mettra l'accent sur la rénovation et le maintien des structures sportives de quartier.

LA PRATIQUE DU SOFTBALL ET DU BASEBALL

La position du Foyer

La ville a récemment effectué des travaux d'aménagement d'un terrain de softball sur le site appartenant à l'Etat au Bergot. Il s'agit désormais d'un équipement de très bon niveau, qu'une section du Foyer Laïque utilise dans le cadre d'une Autorisation d'Occupation Temporaire signée entre la Marine et la mairie. Cette situation est par définition fragile et ne peut être considérée que provisoire, car soumise à la reconduction de cette AOT année après année.

Par ailleurs, au Foyer la pratique du baseball pour adultes est également possible mais l'activité se déroule sur des terrains de football ou de rugby, faute de mieux. Ce n'est évidemment pas satisfaisant car, d'une part, ces terrains ne sont pas adaptés, et, d'autre part, leur nombre diminue d'année en année du fait de l'avènement de terrains synthétiques.

Question

Quelle solution peut être envisagée pour stabiliser l'utilisation de cet équipement, qui est compatible pour la pratique du softball et du baseball des jeunes ?

Quelle solution peut - être envisagée pour stabiliser un équipement compatible à la pratique du baseball à Brest ?

BREST A VENIR– Pierre Yves CADALEN

Pratique du softball : La ville a récemment effectué des travaux d'aménagement d'un terrain de softball sur le site appartenant à l'État au Bergot. Il s'agit désormais d'un équipement de très bon niveau, qu'une section du FLSM utilise dans le cadre d'une AOT entre la Marine et la Ville. Cette situation est fragile et provisoire.

Nous considérons qu'au niveau sportif, il y a des urgences à Brest, notamment la construction et rénovation des piscines. Au vu de l'environnement de la ville, il est essentiel que chaque enfant apprenne à nager. Pour la pratique du softball, nous entrevoyons une solution dans notre volonté de reprendre les terrains de la Marine autour de la Penfeld. Si les discussions avec la préfecture maritime se déroulent bien, nous pourrions éventuellement discuter de la pérennisation de l'utilisation de ce terrain sportif. Peut-être qu'un des terrains rendus disponibles autour de la Penfeld pourrait être utilisé pour la pratique du baseball, dans un cadre naturel.

MARCHONS POUR BREST ! – Marc COATANEA

Nous pouvons envisager un bail emphytéotique d'une durée entre 1 à 99 ans à titre gracieux si cela est possible sinon nous étudierons d'autres possibilités.

Nous ne pouvons dédier un terrain à l'usage exclusif d'un club sachant qu'il n'existe à Brest qu'un club pratiquant le baseball pour adultes et softball pour les jeunes ; par contre, nous verrons comment adapter les surfaces de jeux à des pratiques sportives pouvant cohabiter.

Nous étudierons les possibilités de mutualiser sur la métropole des infrastructures sportives capables d'accueillir des activités physiques et sportives particulières comme celles-ci.

BREST AU CŒUR – François CUILLANDRE

L'aménagement du terrain du Bergot pour la pratique du softball, même s'il s'agit d'un terrain en AOT de l'Etat à la ville, n'a été engagé que parce que nous sommes convaincus de la pérennité de l'usage sportif de ce secteur. Par contre la pratique du baseball, sport national américain, sur lequel vous nous interrogez, nécessite pour s'effectuer dans les règles, la mobilisation de près de 10 000m2 de terrain, soit environ un hectare. Nous n'envisageons pas la création à Brest d'un tel équipement sportif nouveau. Concernant l'aménagement des terrains synthétiques de football ceux-ci renforcent les pratiques. Les équipements que nous avons créés, le dernier en date au

centre sportif de Provence, utilisé notamment par le PL Bergot, voient chaque semaine des centaines de jeunes et adultes les utiliser pour leurs pratiques sportives.

C'est à Brest que l'on trouve la plus grande diversité de pratique sportive de l'ouest Breton. Notre projet, pour le sport à Brest, vise à renforcer les pratiques sportives, partout dans la ville, en privilégiant les réponses aux pratiques sportives déjà installées. Nous n'envisageons pas la création d'équipements sportifs dédiés, fortement consommateurs d'espaces publics, pour des pratiques sportives nouvellement créées, peu pratiquées et peu diffusées sur la ville.

BREST LA LISTE CITOYENNE – Emmanuelle LE PORS

Comme vous l'avez mentionné dans votre questionnaire, ce terrain appartient actuellement à la Marine Nationale, qui a souscrit une AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) avec notre ville afin que ce dernier puisse être utilisé – entre autres – par votre association.

Puisque l'unique mesure de notre programme vise à rendre le pouvoir d'initiative et décisionnel politique aux Brestoises, nous compterons sur votre association pour initier une pétition dont l'intitulé pourrait être « Pour un rachat par la ville du terrain de softball au Bergot ! » :

- si cette pétition atteint au moins 1'000 signatures en 3 mois, elle sera mise à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil de Quartier de Bellevue (à savoir l'une des 7 nouvelles instances de Démocratie directe composées d'habitant·e·s volontaires qui détiendront le pouvoir d'initiative politique), qui pourra décider librement créer (ou non) une commission technique temporaire afin de préparer une délibération municipale sur ce sujet ;
- si cette pétition atteint au moins 10'000 signatures en 3 mois, elle sera mise à l'ordre du jour de la prochaine séance de l'Assemblée Citoyenne Thématique (à savoir 9 nouvelles instances de Démocratie directe composées de 450 habitant·e·s tiré·e·s au sort qui détiendront le pouvoir décisionnel politique pour une durée de 12 mois) Culture (en charge des Maisons de quartier, Associations, Sports, Numérique, Art & Divertissement, Tourisme, Relations Internationales), qui pourra décider librement de voter (ou non) cette initiative ;
- si cette pétition atteint au moins 30'000 signatures en 3 mois, elle sera ajoutée aux questions du prochain référendum local trimestriel sous la forme suivante « Approuvez-vous l'initiative visant à proposer à la Marine Nationale une offre de rachat pour le terrain de sport situé à proximité du Bergot ? » ;

Comme vous le voyez, la décision finale reviendra aux Brestoises puisque – comme lors des élections – nous croyons en leur sens du bien commun et de l'intérêt général. Afin d'envisager de consacrer exclusivement un terrain de sport à la pratique du baseball, nous pourrions créer une commission technique temporaire sur la question en vue de répondre aux questions suivantes :

- Quel est le nombre de pratiquant·e·s du baseball sur Brest à l'heure actuelle ?
- Quel nombre pourrait-on atteindre grâce à un terrain dédié à la pratique de ce sport ?
- Quel terrain de football ou de rugby pourrait être converti en terrain de baseball sans que le nombre de pratiquant·e·s (de football ou de rugby) lésé·e·s soit supérieur à celui des favorisé·e·s ?
- Quel serait le coût d'un tel réaménagement ?
- Quel serait le calendrier de réalisation d'un tel réaménagement ?

Si vous l'acceptez, c'est également avec plaisir que nous vous confierons la présidence de cette commission.

BREST ECOLOGIE SOLIDARITES – Ronan PICHON

Nous comprenons la difficulté que vous évoquez à propos du terrain de softball et baseball sur un site appartenant à l'État. Afin de limiter la construction de nouvelles infrastructures et pour optimiser l'existant, nous engagerons une discussion avec la Marine Nationale pour garantir dans la durée un usage partagé de cet équipement du Bergot par les associations brestoises.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT, L'ISOLATION THERMIQUE ET LES DEPLACEMENTS DANS LE QUARTIER

La position du Foyer

Les locaux du Foyer Laïque, construits peu après le premier choc pétrolier au milieu des années 70, sont très énergivores. L'isolation thermique est quasiment inexistante.

Nous prenons des initiatives qui vont dans le sens de la protection de la planète en menant régulièrement des actions avec les enfants dans le cadre de nos centres de loisirs. Les repas servis aux CLSH sont réalisés par l'association de l'économie sociale « Pen ar bio ». Nous souhaitons amplifier ces actions éducatives.

Les déplacements doux n'ont pas fait l'objet d'une véritable politique dans notre quartier et certains sous-secteurs comme celui du bas Guelmeur sont exclus de transports en commun.

Nous envisageons un éco-investissement : l'installation sur les toitures terrasses de panneaux photovoltaïques à l'issue de la rénovation de l'étanchéité. La surface de la toiture permettrait d'installer une centrale assez puissante qui permettrait d'injecter l'électricité sur le réseau public.

Question

Quelle politique en matière d'économie d'énergie envisagez-vous de mettre en œuvre sur les bâtiments publics dont celui du Foyer Laïque et quelles seront les dispositions que vous envisagez en matière de déplacements doux et de transports publics dans notre quartier ?

BREST A VENIR – Pierre Yves CADALEN

Nous devons mettre en place (ou consulter) des bilans sur l'ensemble des bâtiments publics de la ville (amiante, plomb, énergie...) Suite à cela, nous envisagerons les travaux nécessaires afin de parvenir à des bâtiments passifs autant que possible en matière d'énergie (isolation, autoproduction d'énergie si possible...).

Déplacements : nous œuvrerons à la diminution de la vitesse en ville, augmenterons le nombre de sens uniques afin de développer des voies vélo sécurisées, ainsi que les accès piétons. Par ailleurs, nous rendrons les transports publics gratuits et réfléchirons à la redistribution de certaines lignes afin de mieux desservir les quartiers de Brest (consultations à mener).

MARCHONS POUR BREST ! – Marc COATANEA

Nous lancerons au cours du mandat, un grand plan pluriannuel de rénovation des bâtiments publics pour répondre aux défis environnementaux et réduire la consommation des ressources. Les équipements de quartier feront parties de cet ambitieux plan.

Lors de la première année du mandat, nous lancerons une grande étude énergétique des bâtiments, du coût des travaux pour une rénovation en termes d'isolation thermique, de transition écologique et d'économie (récupérateur d'eau pour l'alimentation des sanitaires, panneaux solaires pour l'alimentation électrique, changement des luminaires et robinetteries et éclairages à détecteurs...).

Une sensibilisation des usagers aux économies des « fluides » et au recyclage sera conduite par le suivi de la consommation des dépenses.

Sur le plan des mobilités, nous défendons une vision ambitieuse pour une véritable mobilité verte métropolitaine. Améliorer la desserte des quartiers par les transports en commun et l'impératif d'offrir au plus grand nombre un accès à une mobilité verte nous conduisent à proposer un Trolley

Nouvelle Génération comme ligne structurante à la place d'une seconde ligne de tramway. Cette technologie moins coûteuse, mais tout aussi performante, esthétique et souple permettra de relier avec 36km de ligne (contre 9km pour le projet actuel), Lambézellec, le CHRU, la zone du Vern, le Polygone, le Port de Commerce, le Moulin Blanc, le Technopôle, Plouzané et Guipavas.

Le développement de ce TNG permettra de reconfigurer les lignes de bus existantes dans la ville et d'améliorer la desserte quotidienne des quartiers comme Saint-Marc.

Par ailleurs, nous profiterons de ce projet pour lancer une concertation sur le plan de circulation de la ville et pour lancer un grand plan de construction de pistes cyclables protégées comprenant également la construction de garages à vélo. Ces programmes permettront d'améliorer l'intermodalité des modes de déplacement pour valoriser davantage les alternatives à la voiture dans les déplacements du quotidien.

BREST AU CŒUR - François CUILLANDRE

Nous proposons aussi aux Brestoises et aux Brestois, la réalisation d'un audit énergétique des équipements de quartier, audit complété d'une approche sur les usages des équipements. Cela pour pouvoir engager un programme de rénovation énergétique des équipements de quartier qui prenne en compte l'amélioration de l'usage au quotidien des lieux. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'approche que nous aurons sur les locaux que la ville met à disposition de votre association. Durant le mandat à venir nous souhaitons par ailleurs engager 3 opérations majeures sur les équipements de quartier. Deux d'entre elles se feront dans le cadre du renouvellement urbain que nous avons lancé à Bellevue et Recouvrance : la reconstruction d'un pôle de service aux habitants autour de la reconstruction du centre social de Bellevue et de locaux pour la mission locale ; la reconstruction du Patronage Laïque de Recouvrance dans le cadre du projet de pôle Vauban. La 3eme opération c'est la participation de la ville à la rénovation, par la Caf, du centre social de Kerangoff.

BREST LA LISTE CITOYENNE – Emmanuelle LE PORS

Notre ville consacre actuellement un budget important chaque année à la rénovation énergétique des bâtiments publics, avec un effort spécifique sur les écoles. Si cette Politique convient aux Brestoises, nous ne reviendrons pas dessus et poursuivrons les efforts menés afin d'achever la rénovation des groupes scolaires restants. Par la suite, nous nous occuperons des maisons de quartier, dont le bâtiment qui héberge votre association.

En matière de déplacements doux et de transports publics, nous ne ferons rien sans l'aval des habitant·e·s, ce qui ne nous empêche pas d'avoir d'ores-et-déjà prévu d'ajouter les 3 questions suivantes au premier référendum local du Dimanche 10 Janvier 2021, à savoir :

- Approuvez-vous l'initiative visant à réaffecter un tiers de la voirie pour des modes de déplacements autres que la voiture individuelle ?
- Approuvez-vous l'initiative visant à créer une deuxième ligne de tramway sur le territoire de Brest Métropole ?
- Approuvez-vous l'initiative visant à instaurer la gratuité des transports en commun sur le territoire de Brest Métropole ?

Contrairement à la municipalité actuelle, nous nous engageons dès maintenant à respecter les résultats de ces référendums !

BREST ECOLOGIE SOLIDARITES – Ronan PICHON

Une proportion importante des installations associatives ne répondent pas aux nécessaires enjeux de la transition : économie d'énergie, accessibilité aux personnes à mobilité réduite, ... Un effort de modernisation et réhabilitation doit être entrepris, effort qui ne peut se concevoir que dans le cadre de la transition écologique de notre territoire. Nous souhaitons donc réduire les impacts environnementaux des équipements, également lors de leur

construction, rénovation ou agrandissement, ainsi que consulter les futurs utilisateurs lors d'une programmation (clubs, écoles, associations de jeunes, de seniors, handisport...).

Sur les transports : Seul un réseau fiable et présent dans toute la ville permettra que les transports en commun deviennent une alternative crédible à l'usage de la voiture individuelle. Nous rendrons plus efficace le réseau de transports en commun, en augmentant le budget alloué aux transports de 45 millions d'euros sur l'ensemble du mandat.

Le vélo est également une véritable alternative. Aujourd'hui, il est le parent pauvre des politiques de mobilités alors que ses avantages (santé, coût, pollution...) et son potentiel sont énormes. Sur la métropole, seuls 1,5 % des déplacements se font à vélo quand la distance moyenne d'un trajet est de 4 km à Brest. Notre objectif est d'atteindre les 6 % de part modale d'ici la fin du mandat. Pour cela, il faut instaurer une culture et un véritable système vélo. Apprentissage, communication, information, location, aménagements, sécurité... Nous actionnerons tous ces leviers pour faire du vélo une pratique attractive et sécurisée. Nous nous engageons à doubler le nombre d'arceaux vélo et à multiplier les stationnements sécurisés, à encourager financièrement les professionnels à utiliser des vélos-cargo, à développer la location et l'aide à l'achat de Vélo à Assistance Électrique et à améliorer la signalétique des directions et temps de trajet.

Chaque quartier sera doté d'abris vélo sécurisés, destinés notamment aux habitant·e·s ne pouvant stocker leur vélo chez eux·elles. La voiture ne peut pas disparaître du jour au lendemain ; mais son omniprésence doit diminuer. Pour ne pas pénaliser les résident·e·s nous souhaitons revoir la tarification des places de stationnement, développer l'usage des parkings relais et réfléchir à la mise en place de nouveaux parkings silos connectés avec le réseau de transports en commun. Nous généraliserons progressivement les zones à 30 km/h, et nous systématiserons les zones de rencontres où les piétons sont prioritaires et la vitesse limitée à 20 km/h dans les centres-bourgs.

LA PLACE DES PERSONNES AGEES

La position du Foyer

Les associations comme la nôtre agissent en direction des personnes âgées par l'organisation d'activités créatrices de lien social et accessible au plus grand nombre grâce aux bénévoles qui s'y impliquent et à notre politique tarifaire attractive. Au Foyer Laïque, c'est plus de 250 personnes adhérentes qui pratiquent une ou plusieurs activités.

D'après les études démographiques le nombre d'habitants âgés de 60 ans et plus est supérieur à 25 % dans notre quartier et devrait augmenter dans les prochaines années.

Cette politique publique locale n'est reconnue qu'à travers l'Office des retraités brestois.

Question

Comment imaginez-vous la reconnaissance de toutes les associations et la structuration d'une politique dans la ville d'une manière générale, et dans le quartier de Saint-Marc, en particulier ? Envisagez-vous la création d'un poste d'adjoint au maire chargé de cette catégorie de la population ?

BREST A VENIR – Pierre Yves CADALEN

Nous aimerions savoir quelles seraient selon vous les charges et missions d'un adjoint au maire chargé des retraités. Nous sommes tout à fait ouverts à la discussion sur ce sujet.

MARCHONS POUR BREST ! – Marc COATANEA

Au fil de nos rencontres et de nos analyses, les équipes de Marchons pour Brest! ont effectivement pu faire l'analyse de la montée des solitudes. Nous voulons construire un Brest Fraternel et avons dédié une partie de notre projet à la question des personnes âgées.

Ainsi, nous incluons dans les conventions qui définissent les budgets des associations des critères quant à la qualité du lien social en favorisant la mixité des publics et la lutte contre l'isolement à tout âge de la vie avec une attention plus particulière aux personnes âgées.

Nous lancerons un plan « bien vieillir à Brest » qui s'articulera autour de plusieurs propositions, pour permettre à chacun de rester le plus longtemps possible autonome et maître de ses choix de vie sur le logement, la mobilité et les services de proximité afin de favoriser le lien social.

Nous souhaitons également mettre en place une réserve citoyenne des solidarités. Ces personnes volontaires et bénévoles, seront coordonnées grâce à une plate-forme dédiée :

- Formées à l'écoute et au premier contact, elles iront visiter les personnes en situation de solitude ou de handicap, leur donner du réconfort et s'assurer de leur bien-être.
- Cette initiative viendra en complément et en renfort de celles menées par l'Office des Retraités Brestois (ORB) et du réseau Voisin'âges.

Attentif au lien intergénérationnel nous lancerons le dispositif dit de Mamie et Papy Trafic avec pour objectif de renforcer et d'améliorer la sécurité des enfants et de leurs familles aux abords des établissements scolaires, au niveau des passages piétons, aux heures d'entrée et de sortie des classes. Cette mission sera confiée à des personnes retraitées dans le but également de créer du lien social et de renforcer la solidarité intergénérationnelle. Toujours dans le cadre du développement intergénérationnel nous développerons les temps d'échanges intergénérationnels entre les enfants et les personnes âgées (chorale, jeux de société, lecture...).

Notre équipe n'a pas encore totalement défini le contour des futurs postes d'adjoint au maire, mais soyez certain que des élus seront particulièrement attentifs à ces problématiques et responsables de ces projets durant le mandat.

BREST AU CŒUR – François CUILLANDRE

Vous évoquez les questions de vieillissement et de la place des brestoises et des brestois âgés dans la vie collective et citoyenne de la ville. La démarche ville amie des aîné.e.s à laquelle nous avons adhéré a permis par quartier de faire un point d'étape. Les retours de celle-ci permettent d'orienter nos politiques publiques pour mieux prendre en compte toutes ces questions de vieillissement.

Cette démarche forte et collective « Ville amie des aîné.e.s » sera poursuivie pour que toutes les générations trouvent à Brest toute leur place. Les associations d'éducation populaire comme la vôtre ont toute légitimité à prendre part à cette construction d'une ville et des quartiers pour les plus âgés d'entre nous et toutes les générations.

Le quartier de Saint-Marc évolue, des projets aboutissent, comme celui du centre bourg, d'autres sont en construction dans le cadre d'une élaboration collective impliquant les habitants et vont permettre d'offrir de nouvelles possibilités de vivre en ville.

Le projet rue de Tunisie/Verdun sur l'emprise de l'ancien collège privé de Saint Marc en est la traduction.

BREST LA LISTE CITOYENNE – Emmanuelle LE PORS

Si vous posez cette question, c'est qu'elle vous importe et que vous devez avoir un avis sur le sujet : en tant que futur.e.s animateur.rice.s de la Démocratie locale, ce dernier nous intéresse et nous serions heureux-ses d'accompagner tou.te.s celles et ceux qui s'engageront pour davantage de reconnaissance de toutes les associations œuvrant pour les personnes âgées, sans oublier la mise en cohérence des actions menées par ces dernières par la définition collective d'une politique du bien vieillir à Brest.

Concernant les adjoint.e.s, comme vous le savez sûrement, le Conseil Municipal de la ville de Brest se compose de 55 sièges, dont 21 affectés à des adjoint.e.s (sur divers compétences politiques

dévolues à l'échelon municipal). Dans notre futur modèle de gouvernance municipale, le nombre d'adjoint·e·s passera à 36 (ce qui inclura davantage l'opposition municipale) avec :

- 18 adjoint·e·s thématiques (pour suivre les travaux des 9 Assemblées Citoyennes Thématiques),
- 14 adjoint·e·s de quartier (pour suivre les travaux des 7 Conseils de Quartier),
- 2 adjoint·e·s aux pétitions (pour suivre les dépôts d'initiatives et les paliers de signatures, puis créer des commissions techniques temporaires)
- 2 adjoint·e·s aux référendums (pour suivre les questions à poser, les scrutins, les dépouillements),

Dans ce nouveau modèle, les responsabilités seront partagées en binômes paritaires et ne concerneront plus directement les compétences politiques de la ville, ce qui exclue de fait la nomination d'un·e adjoint·e aux personnes âgées.

BREST ECOLOGIE SOLIDARITES – Ronan PICHON

La politique en direction des personnes âgées doit également être transversale à toute politique publique. La part des plus de 60 ans à Brest était en moyenne de 21% en 2015 et atteindrait 27% à l'horizon 2040. En 2018, dans le cadre de l'adhésion de la ville de Brest au réseau « Ville amie des aîné·e·s » un diagnostic a été réalisé, cette étude a souligné un sentiment de cloisonnement entre les générations, un regard de la société sur la vieillesse considéré comme peu réaliste et souvent caricaturé ainsi qu'un sentiment d'exclusion en cas de perte physique ou intellectuelle, dans une société qui valorise la performance. Nous proposerons des nouvelles formes d'habitat inter-générationnel et soutiendrons la présence des personnes âgées dans le monde associatif pour améliorer l'échange et le partage entre générations.

LE DEVENIR DE L'ANCIENNE RESIDENCE DE PERSONNES AGEES DE SAINT-MARC

La position du Foyer

Les anciens et les militants de notre association ont regretté la fermeture de la résidence de personnes âgées construite et inaugurée en 1979 sur le terrain de l'ex-Foyer Laïque rue de Verdun. Compte tenu de l'origine de ce terrain acquis par des donateurs laïques en 1926, nous souhaitons que cet établissement conserve une destination sociale à statut public.

Question

Quelle destination prévoyez-vous de donner à ce bâtiment municipal ?

BREST A VENIR – Pierre Yves CADALEN

Nous étudierons les besoins dans le quartier en termes de service public : crèche, centre d'AVS pour les personnes âgées maintenues à domicile... Dans le cadre de notre budget participatif par quartier, les habitants de Saint-Marc auront toute latitude pour mener le projet qu'ils souhaitent pour l'ancienne résidence.

MARCHONS POUR BREST ! – Marc COATANEA

Notre projet propose une "maison des aidants", mais aussi le développement de logements intergénérationnels. Ces deux projets installés dans cet ex-Foyer permettront de conserver l'objet social que les administrateurs du FLSM souhaitent préserver pour ce terrain ou bâtiment.

BREST AU COEUR – François CUILLANDRE

Concernant l'ancien foyer logement pour personnes âgées, fermé car devenu inadapté à l'accueil de nos anciens, il est aujourd'hui occupé par les jeunes apprentis des Compagnons du devoir et propriété de notre office public métropolitain. En effet nous avons souhaité que les Compagnons du devoir s'y installent le temps que leur projet de construction de locaux neuf aboutisse. Cet usage collectif de ce bâtiment durera le temps de cette construction qui n'a pas encore débuté. Comme BMH l'a mené dans d'autres secteurs de la ville, un travail collectif sera engagé pour

définir après cet usage de plusieurs années encore, les évolutions de ce bâtiment. Je souhaite que perdure à cet endroit un lieu qui renforce l'attractivité du bourg, un lieu qui permette de l'habitat intergénérationnel, un lieu qui permette aux familles d'habiter, un lieu qui prenne en compte aussi les besoins de logement des brestoises et des brestois les plus modestes. Bien entendu le Foyer Laïque de Saint-Marc, par son histoire et son rôle sur le quartier aura toute sa part dans cette construction collective qui se mènera sous l'égide de BMH.

BREST LA LISTE CITOYENNE – Emmanuelle LE PORS

Pour être honnête avec vous, nous n'avons pas encore réfléchi au devenir de ce bâtiment public car nos efforts se sont concentrés sur l'élaboration d'un nouveau modèle de gouvernance municipale qui permettrait de développer le pouvoir d'agir de chacun·e en séparant les pouvoirs politiques (d'initiative et de décision), sans oublier de le partager (entre le plus de mains et pour la durée la plus faible possible) par la même occasion !

Par conséquent, si vous avez une idée qui vous plaît concernant le(s) potentiel(s) usage(s) futur(s) de ce bâtiment public, nous comptons sur vous pour ne pas garder cette idée pour vous...

BREST ECOLOGIE SOLIDARITES – Ronan PICHON

Aujourd'hui, ce bâtiment géré par BMH est occupé par les Compagnons du Devoir pour une durée limitée de 3 ans. Ceux-ci devant emménager sur le quartier de Pontanezen. Nous souhaitons que cette ancienne résidence devienne un habitat intergénérationnel pour familles et personnes âgées intégrant une salle commune pour accueillir des activités de rencontre entre les habitant·e·s de Saint Marc.

Réponse de la Liste Lutte ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs Au Foyer Laïque de Saint-Marc

Même si nous ne répondons pas en détail à toutes les questions que vous nous soumettez nous en avons beaucoup apprécié la pertinence. Communistes révolutionnaires, c'est sur l'organisation collective, les luttes et la conscience des travailleurs que nous comptons pour débarrasser la société du capitalisme. C'est donc tout naturellement que nous nous retrouvons dans vos préoccupations. Nous partageons vos inquiétudes et appuyons vos exigences. Elles s'inscrivent dans la longue tradition du mouvement ouvrier militant.

Le contrôle et la transparence concernant les objectifs et les moyens sonnent bien. Mais elles dissimulent une volonté de l'État de restreindre les ressources accordées à la poursuite votre champ d'activité tout en vous chargeant de tâches qui débordent vos possibilités. L'administration se désengage délibérément de ses responsabilités envers le plus grand nombre sur le milieu associatif au nom de la baisse des dépenses publiques. C'est dans l'ordre des choses car vous servez la classe des travailleurs et non la classe des capitalistes. C'est un choix de classe dont les communes se font hélas docilement le relais plutôt que de s'y opposer et de vraiment le dénoncer comme tel.

L'apprentissage des enfants et des jeunes devrait être une priorité. La semaine de quatre jours et demi emporte l'adhésion des spécialistes. Mais leur expérience et leur expertise est loin d'avoir un poids décisif sur les décisions des responsables politiques. Servir les intérêts des tenants du capitalisme l'emporte chez eux sur toute autre préoccupation. C'est là une règle non écrite à laquelle ils ne dérogent qu'à la marge. Les enfants des milieux populaires sont les premiers à faire les frais de leur dédain. Alors bien sûr nous sommes pour le maintien et la garantie de toutes les dispositions présentes dont vous êtes les acteurs.

Les municipalités n'ont qu'une marge de manœuvre limitée. L'État leur transfère de plus en plus de compétences tout en bridant leurs ressources. Reste que les moyens dont dispose une municipalité devraient servir en premier lieu à corriger autant que faire ce peut les discriminations sociales que subissent les familles le plus précaires. C'est loin d'être chose acquise du côté des

notables politiques bourgeois. Nous appuierions comme élus, toutes les mesures allant dans le sens des intérêts des travailleurs. Sans crainte de s'engager au côté des habitants dans un bras de fer avec les autorités.

Des élus du camp des travailleurs, se feraient systématiquement les relais de vos exigences aussi bien en matière de construction d'équipements sportifs que de mise à la disposition gratuite et garantie d'installations adaptées aux diverses pratiques sportives.

Le réseau de transports publics devrait être conçu pour desservir tous les quartiers populaires sans que les choix soient être entravés par les considérations de rentabilité qu'imposent aux communes les grandes entreprises de transports en commun à travers les contrats léonins qu'elles leur dictent.

L'isolation thermique des bâtiments et l'usage de solutions propres et économes en énergie s'impose bien sûr. Mais la marge de manœuvre des communes est là aussi bridée par le souci de préserver au plus haut niveau les intérêts des grands groupes industriels du pétrole et de l'automobile. Le réchauffement climatique n'est pour eux qu'un moyen d'engranger de nouvelles subventions en ne renonçant à leurs méfaits qu'à ce prix.

Le traitement réservé aux personnes âgées, à leurs associations et à la sauvegarde des locaux dont elles avaient pu se doter traduit le mépris dont font preuve à leur encontre tous les tenants du capitalisme. Pour ces gens-là, les questions de coûts et de rentabilité passent toujours avant toute autre considération.

Nous avons également reçu en dehors des délais prévus les réponses de la liste Brest c'est Vous ! Que vous trouverez ci-dessous

Foyer laïque de Saint-Marc

Questionnaire aux candidats aux élections municipales des 15 & 22 mars 2020

Les relations entre la ville et les associations

Nous sommes très conscients du rôle des associations d'éducation populaire comme la vôtre non seulement comme prestataires de service d'éducation mais en outre comme animateurs de la vie citoyenne. L'engagement de très nombreux bénévoles en est l'expression la plus claire. Nous sommes tout à fait d'accord pour assurer une plus grande équité et une meilleure transparence sur les conditions d'attribution des subventions. Vous trouverez cette proposition dans plusieurs chapitres de notre programme. Nous avons l'intention d'engager un dialogue distinct par catégorie d'associations sur la définition des critères et les conditions de leur mise en application. Nous considérons en effet que ce sont les acteurs associatifs des divers domaines de l'action publique locale qui sont les plus à même d'être les interlocuteurs de notre équipe municipale dans le dialogue que nous engagerons avec eux : éducation populaire, culture, sport, vie étudiante, etc. C'est le point de vue que nous avons exprimé lors du débat sur la vie associative organisé par Le Maquis. Nos interlocuteurs sportifs, culturels etc. partagent ce point de vue.

Nous sommes tenus par la législation en vigueur et appliquerons la modalité de la convention d'objectifs et de moyens dès que le seuil de subvention l'exigera (actuellement 23 000€). Nous sommes par ailleurs très attentifs à la déontologie, à la prévention des conflits d'intérêt et à la lutte contre la corruption. Cela s'applique bien entendu d'abord aux élus eux-mêmes. C'est ainsi que nous avons prévu de rendre publics nos frais de restaurant et de voyage.

Nous considérons que les associations bénéficiaires de l'argent public doivent s'engager dans des démarches éthiques telles que celles promues par le comité de la charte du don en confiance ou le guide des bonnes pratiques de l'institut IDEAS. Et nous avons prévu d'accompagner les petites associations pour des démarches éthiques simplifiées. Nous sommes en effet conscients que les bénévoles doivent se consacrer aux activités et ne pas les surcharger de tâches administratives.

Les rythmes éducatifs et l'accueil périscolaire, temps extrascolaire

Nos écoles publiques perdent des élèves. Les rythmes scolaires et les temps d'activité périscolaires actuels, insatisfaisants, expliquent en partie cette situation. Nous dialoguerons avec tous (parents, équipes pédagogiques, ATSEM), dans la transparence, pour le retour à la semaine des 4 jours. Nous remplacerons les TAP par un «Dispositif découverte» (culture/sport /environnement). Le cycle «Aimons l'eau» visera à permettre aux enfants de savoir nager en fin de primaire.

Nous améliorerons l'accueil de tous les enfants, par des actions de formation des ATSEM et AVS sur les troubles de l'enfant (dys, autisme..) et le handicap. Nous oeuvrerons avec les

associations notamment étudiantes pour un soutien scolaire personnalisé dans les quartiers prioritaires.

La reconstruction du groupe scolaire de Kerisbian

Nous poursuivrons les projets déjà engagés, en nous réservant de les adapter si nécessaire. Nous vous rappelons que nous avons demandé, dès notre élection en 2014, un état des lieux du patrimoine de la collectivité qu'il s'agisse du scolaire, du sport, des équipements de quartiers ou des services administratifs. Cette situation nous a été promise pour fin 2018. Nous l'attendons encore. De façon plus générale, nous ferons les audits du patrimoine scolaire en vue de sa remise en état. Nous réaliserons un audit de sécurité des écoles et amènerons les déposes-enfants au cas par cas : gel de circulation automobile, contre-allées, pédibus...

Les équipements sportifs

Nous avons prévu dans notre programme de mettre à niveau les équipements sportifs selon une programmation pluriannuelle établie sur la base de l'inventaire du patrimoine, avec priorité à la sécurité. Un audit de la piscine de Kerhallet sera réalisé en urgence. Le besoin d'équipements nouveaux sera évalué par exemple pour les sports orphelins de la salle Cerdan, comme le basket. Le projet du Centre nautique sera repris.

Nous garantirons une utilisation équitable des équipements sportifs, grâce à la publicité des critères, à leur gestion transparente et à l'observation de la fréquentation effective des créneaux attribués. Nous soutiendrons et favoriserons l'accès des équipes féminines, handisport ou sport adapté, dans les mêmes conditions que leurs homologues à niveau comparable.

Nous veillerons au respect de l'éthique du sport. Nous participerons à la prévention du dopage et des comportements à risque. Nous contribuerons à la prévention des abus sexuels dans le sport. Nous inciterons, en partenariat avec les instances dirigeantes et le CHRU, à une mutualisation de la prise en charge médico sportive. Nous installerons des équipements en libre accès dans les jardins publics et sur les plages pour des activités physiques de prévention santé.

Nous accueillerons positivement le développement de sports encore confidentiels à Brest. Ceci peut s'appliquer à la pratique du softball et du baseball. Nous viserons à stabiliser la situation concernant le site de la Marine au Bergot.

Changement climatique, environnement

S'agissant du changement climatique, nous engagerons une discussion avec la Commission européenne dès notre élection pour faire de Brest un site pilote du pacte vert européen, Dans ce cadre, nous pourrions engager un vaste programme de rénovation des immeubles privés ou des bâtiments publics.

Nous portons un ambitieux projet de création et d'aménagement de jardins publics de proximité, le projet « Brest 192 » (longueur du stade olympique). Il vise à transformer la ville pour que chaque Brestois trouve, à 192 mètres de chez lui, un espace vert, un jardin, un arbre, un banc, un arrêt de transport en commun.

Nous limiterons l'étalement urbain pour les zones d'habitat et conserverons des possibilités d'extension pour les activités économiques, industrielles et logistiques.

Nous installerons des bornes de recharge pour véhicules électriques sur la voie publique et dans tous les parcs de stationnement de la collectivité.

Nous veillerons aux clauses environnementales dans les marchés publics.

Nous travaillerons avec les associations à la constitution d'une réserve citoyenne verte, formée de bénévoles, pour la protection des populations et de l'environnement.

Nous encouragerons un entretien mieux adapté des espaces verts

S'agissant des transports, nous prendrons les dispositions pour assurer la liberté et la sécurité des déplacements et du stationnement pour tous les modes, en favorisant les modes actifs (à pied et à vélo). Nous nous coordonnerons avec les entreprises et les institutionnels pour l'élaboration de plans de mobilité d'établissement permettant d'identifier finement les besoins de déplacement des Brestoïses. Nous demanderons au nouveau gestionnaire de Bibus de densifier le réseau : rétablissement de dessertes de quartier, rapprochement des arrêts de bus, élargissement de plages horaires. Nous accélérerons la décarbonation par remplacement des bus au gasoil par des bus électriques. Nous étendrons le réseau de transport, notamment pour améliorer les liaisons avec les autres communes de la métropole. Nous déploierons des bus à haut niveau de service (BHNS) sur les axes majeurs, comme l'axe gare - hôpital Cavale.

La place des personnes âgées

Nous veillerons à la bonne adéquation des services sanitaires aux besoins des Brestoïses, notamment à la permanence des soins. Nous créerons les conditions favorables à l'installation de professionnels de santé et à la création de maisons de santé pluridisciplinaires en ville, notamment en facilitant le stationnement. Nous serons à l'écoute des associations de malades et soutiendrons leur action. Nous serons les avocats, à Paris, des structures hospitalières brestoïses pour qu'elles soient en mesure de répondre aux besoins de soins, notamment aux urgences. Nous participerons aux actions de prévention contre les conduites addictives en lien avec les professionnels et les associations.

Nous faciliterons le logement adapté aux personnes âgées, ou porteuses de handicap ou fragiles en particulier par une offre intergénérationnelle. Nous assurerons l'accessibilité de l'espace public et des transports en commun pour les personnes porteuses de handicaps ou les aînés. Nous veillerons à la bonne mobilisation sur cet objectif des acteurs économiques et sociaux.

Nous réaliserons un état des lieux des situations où la prolifération de la végétation ou le développement des racines des arbres rendent la circulation des piétons dangereuse. Les maires de quartier disposeront des marges de manoeuvre pour détecter et traiter ces situations. Nous veillerons à ce que les aménagements de proximité permettent la circulation facile des piétons y compris des personnes à mobilité réduite, les aînés, des poussettes d'enfants, etc. Nous voulons lutter contre l'isolement de certaines catégories de personnes qui craignent de sortir. Nos aînés trouveront tous les 200 mètres environ des lieux de pause sécurisés, des bancs avec des accoudoirs pour se relever, dans le cadre du projet Brest 192. Nous assurerons un meilleur éclairage des passages piétons. Nous créerons des possibilités de mise à l'abri pour les piétons. Nous demanderons au gestionnaire du réseau de transports en commun de prévoir des arrêts plus rapprochés pour encourager de nouvelles catégories de personnes à sortir de leur isolement.

Le devenir du foyer logement de Saint-Marc

Nous étions opposés à l'évacuation des personnes âgées résidentes au foyer logement de Saint-Marc. Nous sommes conscients de l'origine du don du terrain où il a été implanté et aurons à cœur d'en respecter l'esprit.

